

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18794 - 73ÈME ANNÉE

Commémoration à La Réunion de la révolte de 1947 à Madagascar

Madagascar-La Réunion : semaine d'actions de solidarité



La délégation réunionnaise en visite à Moramanga lors du 70e anniversaire de la révolte de 1947.

Lancée à l'initiative de l'association REAGIES le 4 décembre dernier par une journée d'évocation historique, la commémoration du 70e anniversaire de la révolte de 1947 à Madagascar vivra la semaine prochaine un nouveau temps fort avec plusieurs actions à Saint-Pierre, Sainte-Suzanne, Saint-Paul et Saint-Denis.

L'association REAGIES œuvre en faveur de l'Amitié entre La Réunion et Madagascar depuis une trentaine d'années. Elle commémore le 70e anniversaire des événements du 29 mars 1947 au cours desquels périrent 100 000 Malgaches.

Après une évocation historique devant 250 personnes, le 4 décembre 2016, à Saint Leu, puis le déplacement d'une délégation de 14 personnes à Moramanga, le 29 mars

2017, elle consacre une semaine à réfléchir sur l'avenir des relations entre La Réunion et Madagascar, à travers 4 initiatives publiques :

Mardi 5 septembre à Saint-Pierre : vernissage de l'exposition "Plus fort l'Amitié", à 16h30. Salle Kervegen.

Mercredi 6 septembre à Sainte-Suzanne : projection du film "Ilo Tsy Tsy", à 18h30, Médiathèque Aimé Césaire.

Jeudi 7 septembre à Saint-Paul : conférence sur l'avenir en commun

La Réunion-Madagascar, 18h, au restaurant Chez Paul à Savanna.

Vendredi 8 septembre à Saint-Denis : diner solidaire, 19h30, restaurant Gare du Nord.

L'association indique que pour le Di ner du 8 septembre, des cartes d'entrée sont en circulation. La contribution s'élève à 35 euros.

Info/contact : reagies974@gmail.com
tél. 0692 732 589

La CGT précise les conséquences des ordonnances du gouvernement

« Moins de droits pour les salariés, plus de pouvoirs pour les employeurs »

Suite à la présentation jeudi des ordonnances du gouvernement visant à changer le Code du Travail, la CGT a réagi dans un communiqué diffusé à la presse dont voici le contenu, avec des intertitres de Témoignages.

Le gouvernement vient de nous proposer dans la droite ligne de ses prédécesseurs une énième réforme du droit du travail partant du principe que le travail est un coût, alors qu'il produit les richesses. Cette loi va se rajouter aux précédentes sans même les avoir évaluées et pour cause, elles sont inefficaces.

Pourtant, lors de sa première rencontre avec le gouvernement, la CGT a fourni 14 pages de propositions pour que notre pays engage de réelles réformes afin de sortir de cette spirale qui nous enfonce dans un chômage de masse.

Le Code du Travail ne crée pas d'emploi

Pour rappel, si on comptabilise l'ensemble des catégories A-B-C-D et E, ce sont plus de 6,6 millions de chômeurs inscrits à Pôle Emploi que comptera la France, auxquels s'ajoutent des millions de précaires, de salariés à temps partiel imposé, dont une majorité de femmes et de jeunes.

Le code du travail permet que les salariés aient les mêmes droits, il n'a jamais permis de créer des emplois car ça n'a jamais été son rôle ! Monsieur GATTAZ Yvon (le père) annonçait déjà en 1986 la création de 471 000 emplois grâce à la suppression administrative de licenciement, le fils portait un pin's (« 1 million d'emplois ») il y a deux ans ! On connaît le résultat !

Le gouvernement vient de confirmer les craintes que nous pouvions avoir.

D'abord, il va encore accentuer l'inversion de la hiérarchie des normes qui s'était engagée dès 1984 et qui n'a cessé de s'intensifier au fil des différentes réformes depuis 40 ans. La primauté de l'accord d'entreprise, même moins favorable, sur l'accord de branche va s'accroître dans la plupart des domaines

(primes, indemnités diverses, congé de maternité, etc.). La primauté de l'accord de branche sur la loi s'élargit considérablement (ex : durée et renouvellement des CDD, contrats de chantiers).

Insécurité sociale

Cette mesure n'aura qu'un seul effet : l'amplification du dumping social, en accentuant la mise en concurrence des PME et PMI et de leurs salariés. Cela va aggraver l'insécurité sociale de ces entreprises toujours plus placées sous l'emprise des donneurs d'ordres.

A l'heure où la souffrance au travail, les maladies professionnelles et accidents du travail et le désengagement de nombreux salariés s'intensifient parce qu'ils ne peuvent effectuer un travail de qualité, le CHSCT, qui est l'outil essentiel pour aborder les questions autour du travail réel va être fusionné avec les autres instances représentatives du personnel.

La négociation est un droit des salariés exercé par leur syndicat. Le patronat vient d'obtenir une relation de gré à gré avec un salarié isolé et non protégé dans les PME/PMI. On imagine aisément comment pourront se dérouler de futures négociations.

Ce déséquilibre va être renforcé, l'employeur pouvant prendre l'initiative d'un référendum au style déjà connu « choisissez entre la peste et le choléra ».

Licencier sans contrainte

Une étape supplémentaire dans la liberté de licencier sans contrainte est également franchie. Sont en effet instaurées les ruptures conventionnelles, collectives, contournant les

règles des PSE. Ce sont encore moins de droits et de protection pour les salariés.

Enfin, pour couronner le tout, un plafond des dommages et intérêts est fixé pour les indemnités prud'homales, ce qui pourra permettre à un employeur de provisionner un licenciement et amortir l'embauche d'un jeune de qualification égale mais moins payé.

Cette loi sur le droit du travail, comme les précédentes, n'améliorera pas le chômage, va augmenter encore la précarité, développer la pauvreté comme c'est déjà le cas en Allemagne ou en Angleterre.

Rendez-vous le 12 septembre

Le 12 septembre doit être une première riposte de grèves et manifestations à cette loi du travail XXL. La CGT va continuer à informer partout les salariés sur les conséquences très concrètes qu'ils pourraient subir dans leurs entreprises.

La CGT va engager le débat avec eux pour d'autres propositions, comme l'augmentation de salaire, une autre répartition des richesses (41 milliards de dollars versés aux actionnaires au 2ème semestre 2017 mettant la France première des pays européens), la réduction du temps de travail, des droits attachés à la personne et transférables d'une entreprise à l'autre, une sécurité sociale professionnelle permettant de ne plus passer par le chômage après la perte d'un travail.

La CGT fera tout pour unir les salariés, les travailleurs indépendants, les privés d'emploi, les retraités, les jeunes lycéens et étudiants avec l'ensemble des autres organisations syndicales afin de gagner des formes de progrès social.

Edito

Une nouvelle station-service à Saint-Denis quelques semaines après les élections

Quelques semaines après la réélection de Ericka Bareigts comme députée avec le soutien sans faille de Gilbert Annette, maire de Saint-Denis, et grâce à des moyens considérables dénoncés à plusieurs reprises, un étrange projet immobilier sort de terre à Saint-Denis. Il s'agit d'une station-service en plein quartier populaire, située en face de l'hôpital d'enfants. Le problème qui se pose n'est pas celui de l'ouverture d'un nouveau commerce, mais vient du fait que le futur exploitant de cette entreprise vendra du carburant, un produit d'appel qui lui permettra d'attirer une importante clientèle et donc de se développer sur le dos des commerçants déjà implantés de longue date.

L'ouverture d'une station-service supplémentaire à Saint-Denis peut surprendre. La ville est en effet largement dotée dans ce domaine. Les promoteurs ont beau dire qu'ils maîtrisent toutes les mesures de sécurité nécessaires, c'est une installation qui attire les pollutions. Il faut remarquer que les choix d'implantation des derniers lieux de distribution de carburant à Saint-Denis traduisent une orientation. La station-service la plus récente se situe à Moufia, dans un quartier populaire à côté d'un lycée. L'installation en question est à la Source, boulevard Sud, autre secteur où le niveau de vie des habitants fait que le taux d'équipement en automobiles ne peut pas être important. Par contre, les habitants qui n'ont pas de voiture subissent les nuisances apportées par ceux qui en ont une.

Les arguments sont connus, des emplois seront créés. À cela il est facile de répondre qu'une autre politique peut créer un nombre d'emplois largement plus important. Quand la Région

Réunion dirigée par Paul Vergès avait lancé le chantier du tram-train, la perspective était la création de nombreux emplois non seulement dans la construction mais aussi dans le fonctionnement. Un réseau ferré et les trains qui y circulent nécessitent en effet des conducteurs, des contrôleurs et tout le personnel nécessaire à la vente de billets, à la gestion des parkings, etc. Il faut se rappeler que quand La Réunion avait un chemin de fer, c'était le premier employeur de La Réunion. Pour des raisons politiques, la Mairie de Saint-Denis avait lancé une campagne de publicité contre ce projet, mettant en avant les désagréments causés par les travaux. En faisant campagne contre le tram-train, Gilbert Annette et ses amis ont supprimé bien plus d'emplois que n'en créeront les ouvertures de station-service à Saint-Denis.

À qui profite cette décision qui s'oppose à la marche vers la transition énergétique ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Le capitalisme incompatible avec la survie de la planète -4-

Le rôle crucial des femmes

Voici la dernière partie de l'article paru dans l'Humanité du 28 août et rendant compte d'un colloque organisé le 27 mars dernier au Parlement européen par la Gauche Unitaire Européenne portant sur le rôle du capitalisme dans la crise environnementale. Après avoir démontré que ce mode de production est le responsable du changement climatique et des atteintes à l'environnement, ce colloque a étudié quelles sont les alternatives possibles (voir Témoignages des 30 et 31 août et du 1er septembre 2017). Il conclut en mettant en évidence le rôle important des femmes.



Les femmes sont fortement impliquées dans les mobilisations pour l'environnement.

De nombreux analystes soulignent également comme un point central, le rôle des femmes dans le combat écologique et social. Il ne s'agit pas de dire qu'il est bien que les femmes y participent à égalité avec les hommes (l'égalité homme-femme est un leitmotiv consensuel de nos sociétés, en général jamais respecté), mais

bien de repérer l'apport spécifique, déterminant et innovateur des femmes, en tant que femmes, dans les nouvelles formes de combat.

La députée italienne Eleonora Forzenza (GUE-GVN) voit dans les mobilisations qui ont suivi la catastrophe de Seveso en juillet 1976, l'événement fondateur de cet éco-féminisme. « Ce sont les femmes qui ont joué un rôle essentiel en exigeant que soient menées des études médicales, car les femmes enceintes risquaient de donner naissance à des enfants malformés. Ce sont également elles qui ont lancé les premiers appels pour l'IVG en Italie. » (L'IVG a été légalisé en 1978, mais il est toujours très difficile de la faire appliquer, ndlr.)

Cet apport des femmes au combat écologique est également majeur pour Daniel Tanuro qui explique que « la place que le patriarcat donne aux femmes, leur procure une conscience particulière. » Il rappelle que 90 % de la production vivrière dans les pays du Sud est assurée par des femmes, faisant d'elles le fer de lance de tous les combats actuels liés à l'agriculture, à la propriété de la terre, aux pollutions ou au climat.

(Fin)

In kozman pou la rout

« Mang mir i pé rès dsi l'pyé, mang vèr i pé tonm atèr »

Mi souvien, in zour, mon domi-granpèr té i suiv in l'antèrman. In moun la domann ali si li té ankor la : konm pou dir, son l'az la, demoun i ropoz an dsou. I fo dir li té déza in matizalème, dann tan-la. Li la réponn, pars son fraz lété paré de toutan : « I sava plis jenn bèf l'abatoir ké vyé vyé bèf ! ». I fo dir mon domi-granpèr lété in moun l'avé la konvèrsasyon. Pou arprann mon kozman dsi la rout, mi pans zot i konpran bien sak i vé dir. I vé dir la mor si ou i doi, la poinn l'az pou vréman. Alé ! Mi lèss azot kass z'ot koko la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

NB lété pa mon granpèr, mé li la maryé avèk mon granmèr.

Tribune libre d'André Oraison, Professeur des Universités, juriste et politologue

Plaidoyer pour le soutien financier des pouvoirs publics à la presse écrite



« Sans les journalistes de la presse écrite, il y a une érosion de la liberté d'expression », souligne André Oraison.

Contrairement à certaines voix désapprobatrices, je suis très heureux d'apprendre que la commission permanente de la région de La Réunion vient de se prononcer sur le principe d'une subvention exceptionnelle de 2 millions d'euros accordée au Jir afin de lui permettre « d'investir et de se digitaliser » et, plus encore, de « préserver la diversité des organes de la presse écrite à La Réunion ». Faut-il ici le souligner ? Sans les journalistes de la presse écrite – par définition indépendante et pluraliste – et sans leurs informations et commentaires sur des événements multiples et complexes qui défilent à une allure de plus en plus véloce, il y a une érosion de la liberté d'expression et, par suite, un risque d'affaiblissement de la démocratie qui est notre bien le plus précieux au sein de la République.

Dans une « Tribune libre » publiée le dimanche 21 février 2016, en page 16, dans « Le Journal de l'île de La Réunion », le plus ancien journal réunionnais après Témoignages (un journal créé le 5 mai 1944 par le Docteur Raymond Vergès et dont nous déplorons au passage la disparition de la version papier), j'avais suggéré certaines solutions élémentaires, notamment le renforcement des moyens de mutualisation dans

l'impression des quotidiens régionaux et de leur distribution afin de réduire leurs coûts de fonctionnement. Cette solution est aujourd'hui en partie adoptée. Mais j'avais surtout indiqué que dans l'hypothèse où l'aide préalable du secteur privé – celle des annonceurs, des lecteurs, des courriéristes, des donateurs et des mécènes – ne suffirait pas à remettre à flot de manière durable un organe de la presse écrite, il ne faudrait surtout pas hésiter à se tourner vers le secteur public.

Comme beaucoup de citoyens de base, j'ai en effet la conviction qu'un journal n'est pas une entreprise comme les autres : il ne saurait en aucun cas être assimilé à une société privée mercantile dont les responsables sont obsédés par la recherche de profits, des profits toujours plus grands. Un quotidien qui présente et commente notamment l'actualité politique, économique, sociale, sanitaire et culturelle est une entreprise d'une essence particulière, dès lors qu'elle contribue à la gestion d'un service public de la plus haute importance dans un État de droit : celui de l'information et du savoir.

Au même titre que les associations de la loi de 1901 et des PME qui bénéficient de subventions pour

permettre d'assurer, selon le cas, leur fonctionnement ou leur restructuration, un journal quotidien – par définition vital à la « bonne gouvernance » d'un pays démocratique – mérite, par suite, de recevoir le concours des pouvoirs publics lorsqu'il rencontre des difficultés susceptibles de mettre en cause son existence. Par suite, notre « Tribune libre » indiquait que, pour repartir sur des bases nouvelles tout en conservant sa version « papier » traditionnelle à laquelle les lecteurs demeurent attachés, le Jir devait pouvoir compter sur le concours financier de la région de La Réunion – désormais déclarée chef de file incontesté en matière économique en 2015 – et de son Président Didier Robert. Faut-il à ce sujet rappeler que lorsque les banques ont connu un état de faillite de nature à conduire le monde au bord du gouffre, elles ont été massivement renflouées par les États ? Si les pouvoirs publics peuvent venir au secours des banques qui ne sont pas des entreprises particulièrement philanthropiques, a fortiori ont-ils l'impérieux devoir d'intervenir afin de faire repartir d'un bon pied un grand quotidien régional.

C'est dire que les soutiens financiers opportunément programmés par la région de La Réunion pour permettre une seconde naissance ou renaissance du Jir et faire vivre au jour le jour la démocratie au plan régional sont à tous égards les bienvenus. Mais ces soutiens devront également et logiquement bénéficier aux autres organes de la presse écrite qui traversent – au plan régional comme au plan national (c'est un secret de Polichinelle) – des turbulences économiques sans précédent. Concrètement, l'aide des pouvoirs publics devra également être accordée avec la même intensité et pour les mêmes raisons au journal « Le Quotidien de La Réunion » qui est lui aussi aujourd'hui en difficulté.

André Oraison

Oté

Dann kosta-rika, la rofé la tèr avèk la po zoranz

Zot i koné partou dsi la tèr nana térin i transform an dézèr, kisoï par lo shanjmann klima, kisoï pars la iz la tèr ziska son trognon é mi pé dir azot lo travaye ban traktèr épi bann produi shimik la pa pou arien dan l'afer.

Konm zordi sé samdi, mi sava rakont azot in zistoir vré pou rodone anou konfyans – san z'obliyé nout rovandikasyon la sékrité alianter.

Kriké ! Kraké ! La klé dann on posh, la taye dann out sak. L'avé in foi mésyé lo foi la manz son foi èk in grinn sèl.

Donk, dann l'amérik santral, dann in péi i apèl Kosta-Rika (kote rish si mi tronp pa !) nana in park nasyonal é alé konète pou kosa na in bonpé parsèl la vni éstéiril. Mèm la transform an dézèr. Kan la plui i tonm sa i koul an bou, é kan ma plui lé rar la tèr i pète konm la po torti .

Alor in zour in l'univèrsité dann l'amérik la réfléshi in pé dsi la késtyon é ala sak zot la majiné : arnouvèl la tèr avèk in kantité la po zoranj pars dann péi-la nana plizyèr l'izine lo ji d'zoranj. Donk zot la propoz in l'antropriz dévèrs bann déshé zoranj par kamyon dsi in parsèl troi zéktar la vni éstéiril - par l'fète téi pous pi arien. Apré sis moi, lo bann déshé la dékonpozé épi la vni in bon konpos bien noir. I diré l'afer nora marsh bien mé ala k'in n'ot antropriz la desid part plinte pars soidizan té apré polyé lo park nasyonal épi té fé ali in konkirans fosé. La zistis la mayé épi laté blijé arèt lo l'espèryans.

Nou lété l'ané 1998. Lo tan la pasé é l'ané 2013 bann moun la fé sète afer - so kou d'manké si zot i vé !- la desid fé l'évalyasion. Sèl problèm téi ariv pi pou rotrov la térin mé. Afors rodé la trouvé. L'èr-la zot lété sirpri é dann bon sans pars lo térin dézèr té vni in foré avèk plis pyé d'boi, plis plant, plis zanimò ké l'avé avan. In l'égzanp : in pyé fig de Frans la pous son tousèl é avèk lo dé bra té i ariv a pène a fèr lo tour lo tron.

Kriké ! kraké !

Sa la pa in zistoir mantèr é i amontr anou lé posib rofé la tèr é ardone ali son rishès li l'avé pèrd par la kouyonis imène. Sa la spas dann in park nasyonal lo péi i apèl Kosta-Rika mé mi pans sa i pé fé in pé partou parèye provi ké bann bone volonté i mète ansanm.

Justin